



Vendredi 19 juillet 2024

MOBILITE INCLUSIVE : ÎLE-DE-FRANCE MOBILITES ET LA RATP DEPLOIENT UN SERVICE DE SONORISATION DU NOM DES STATIONS A BORD DES RAMES SUR 6 LIGNES DE METRO

Afin d'améliorer durablement l'accessibilité des transports franciliens pour les voyageurs déficients visuels et plus largement pour tous les usagers, quelle que soit leur situation, 6 lignes de métro (3b, 7, 7b, 8, 10 et 12) sont en train d'être équipées d'un dispositif permettant l'annonce des stations desservies à bord des rames.

Conformément aux engagements pris par Île-de-France Mobilités et la RATP, retranscrits dans la charte signée en juin dernier avec la Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes (CFPSAA), une solution applicative est d'ores-et-déjà disponible et une solution physique est déployée progressivement à partir des Jeux, en commençant par la ligne 10.

Erigé en priorité en attendant le renouvellement du matériel roulant, avec l'arrivée progressive des MF19 sur ces différentes lignes, il s'agit d'une avancée majeure pour améliorer l'accessibilité des transports franciliens et constituera un héritage des Jeux.

6 lignes de métro équipées d'un dispositif permettant la sonorisation du nom des stations à bord des rames avant les Jeux

La sonorisation du nom des stations avant les Jeux était une priorité pour Île-de-France Mobilités et la RATP et pour les 6 lignes non équipées de cette fonctionnalité dans les rames de métro. Les usagers déficients visuels (malvoyants ou non-voyants) des lignes 3b, 7, 7b, 8, 10 et 12 pourront désormais bénéficier d'une annonce de chacune des stations desservies à bord des rames avant l'arrivée à quai via une application dédiée.

Une solution physique (via l'installation de haut-parleurs à bord des rames) sera déployée progressivement, en commençant par les lignes 10, 3b et 7b, en attendant le renouvellement complet du matériel roulant, avec l'arrivée des MF19, qui s'étalera jusqu'en 2035.

Concrètement, les voyageurs peuvent télécharger l'application « Compagnon Train » sur leur smartphone. Elle leur permet d'être localisés sur ces lignes de métro grâce à des balises Bluetooth installées en station et de profiter ainsi d'un service sonore en temps réel. Cette solution constitue une première étape et sera amenée à évoluer en tenant compte des retours des voyageurs et avec l'objectif d'intégrer cette fonctionnalité à

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



l'application Île-de-France Mobilités. A ce titre, dès la rentrée, Île-de-France Mobilités et la RATP vont travailler ensemble pour consolider cette solution digitale.

La solution physique s'appuie sur les mêmes balises Bluetooth, associées à un haut-parleur qui annonce le nom des stations dans la voiture centrale des trains.

Ces deux solutions, développées après plusieurs mois de recherche et de pistes explorées, répondent à une ambition commune : répondre aux besoins des voyageurs déficients visuels le plus rapidement possible et apporter un nouveau service à tous les usagers, quelle que soit leur situation.

A ce titre, l'engagement pris par Île-de-France Mobilités et la RATP était double : disposer avant le début des Jeux d'au moins 1 train démonstrateur avec une solution physique sur la ligne 10 et mettre en service une solution via application pour les 6 lignes.

Cet engagement a été tenu, et même dépassé, puisqu'au-delà du déploiement de la solution applicative, deux tiers du parc des trains de la ligne 10 sont d'ores et déjà équipés d'un haut-parleur en voiture centrale. Tous les trains de la ligne 10 seront équipés d'ici une semaine.

Le premier test de la solution physique sur la ligne 10 concluant

Île-de-France Mobilités et la RATP travaillent main dans la main avec la CFPSAA, qui regroupe les principales associations françaises dédiées aux personnes déficientes visuelles, pour améliorer l'accessibilité du réseau. Le 5 juin 2024, Île-de-France Mobilités, la RATP et la CFPSAA ont signé une charte d'engagement en présence de la ministre déléguée chargée des personnes handicapées, et du ministre délégué chargé des Transports. Cette charte constitue un document programmatique structuré autour d'actions concrètes pour améliorer le quotidien des personnes déficientes visuelles (malvoyantes et non-voyantes) dans les transports franciliens. La sonorisation des stations des lignes non équipées d'un matériel roulant récent et un des engagements clés de cette charte.

Les retours de la démonstration de la solution physique auprès de la CFPSAA, conduite ce jeudi 18 juillet, sont positifs. Le déploiement de la solution va se poursuivre progressivement sur les lignes concernées, en tenant compte du calendrier de renouvellement du matériel roulant qui offrira cette fonctionnalité d'annonces des noms de station à bord.

Pour rappel, Île-de-France Mobilités et la RATP entretiennent un dialogue constant avec les associations représentant les voyageurs ayant des handicaps et rassemblant les associations représentatives des différents handicaps,

« La sonorisation du nom des stations avant les Jeux pour les 6 lignes de métro qui en étaient dépourvues était une priorité majeure pour Île-de-France Mobilités et la RATP, afin d'améliorer l'accessibilité du réseau de transport francilien aux voyageurs déficients visuels. Je suis très fier que cet engagement ait été tenu, et même dépassé, grâce à la mobilisation exceptionnelle des équipes que je remercie chaleureusement. Cette avancée importante bénéficiera à tous les voyageurs. »

Jean CASTEX, Président – directeur Général du groupe RATP

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



« La mobilité pour tous fait partie des priorités majeures que je porte afin que tous les voyageurs à mobilité réduite ou en situation de handicap, quel qu'il soit, puissent se déplacer le plus facilement et confortablement possible. Nous sommes pleinement mobilisés et engagés avec les opérateurs, et notamment la RATP, pour œuvrer dans ce sens. Ces efforts se traduisent ici avec l'installation de balises sonores, qui vont changer radicalement le quotidien et les déplacements des voyageurs déficients visuels. C'est un pas supplémentaire en faveur de la mobilité pour tous sur l'ensemble du réseau francilien. »

Valérie Pécresse, présidente d'Île-de-France Mobilités et de la Région-Île-de-France

Contact presse RATP

Jennyfer DELLUPO
servicedepresse@ratp.fr
01 58 78 37 37

Contacts presse Île-de-France Mobilités

Amélie Lange
amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr
01 82 53 80 90 – 07 60 10 95 05
Alexandre Bergalasse :
Alexandre.bergalasse@iledefrance-mobilites.fr
06 99 76 07 26 – 01 82 53 81 20
Paul Parikhah
Paul.parikhah@iledefrance-mobilites.fr
07 60 10 93 88 – 01 87 05 21 09